



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

crédit

Question écrite n° 12778

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy interroge M. le secrétaire d'État chargé de la consommation et du tourisme sur l'action du Congrès américain en matière de crédits à la consommation. En effet, certaines pratiques des géants américains du crédit à la consommation sont considérées comme abusives. C'est la raison pour laquelle certains élus du Congrès américain ont souhaité encadrer plus sévèrement les hausses de taux ou la facturation de pénalités et frais divers. Ainsi, la contrainte sur les émetteurs de cartes de crédit américains se resserre donc. Il souhaiterait donc savoir dans quelle mesure ce texte pourrait inspirer le Gouvernement dans la définition d'une politique plus contraignante, empreinte de davantage d'encadrement, de nos opérateurs de cartes de crédit, notamment dans le domaine de la consommation.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12778

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Consommation et tourisme

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 décembre 2007, page 7750

Question retirée le : 8 avril 2008 (Fin de mandat)